



## Evaluation & Prévention du risque de Troubles MusculoSquelettiques

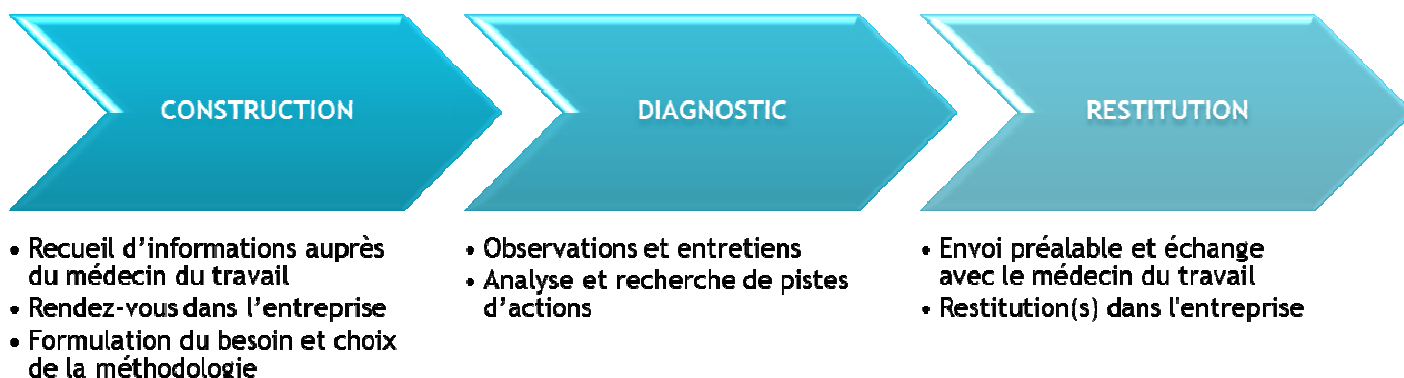
La demande porte sur :

- ⇒ L'évolution péjorative d'indicateurs santé (accident de travail/lombalgie, maladies professionnelles T 57).
- ⇒ L'évolution péjorative d'indicateurs entreprise (absentéisme, turn-over, production...).
- ⇒ Un besoin d'évaluation du risque TMS dans le cadre du Document Unique.



L'intervention d'un ergonome de l'ASTI vise à :

- ⇒ Repérer les facteurs de TMS en lien avec les conditions de réalisation du travail.
- ⇒ Analyser l'activité réalisée par les salariés et les sollicitations associées pouvant générer des TMS.
- ⇒ Identifier les causes directes et indirectes afin de donner des préconisations techniques et organisationnelles adaptées à l'entreprise



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 [www.ast-i.org](http://www.ast-i.org)

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31